



PROCES VERBAL
Commission Exécutive
du jeudi 07 décembre 2023

Présents : Eloïse LEFEBVRE, Linda MAHIER, Sandra PETIT,
Séverine DELEPINE, Gwladys FOIRE, Renaud JAN, Sébastien ROUSSEL,
Arnaud DUVAL, Thierry LEMARIE,
Matthieu DENIS, Thomas BRU et Mathieu GIBASSIER
Excusé : Sébastien FILLIETTE.

Trésorerie :

Éloïse fait un point sur l'état de nos comptes. Le changement de banque vers la caisse d'épargne est en cours. 2 CB livrées pour Mathieu et Eloïse. Une troisième pour Thomas sera demandée en janvier.

COGETIS 2023 a été payé.

Les achats LM-communication ont été faits pour le syndicat.

Vie syndicale :

Un courrier de décharge 2023 a été refait, et envoyé par la vie syndicale au chargé du dialogue social la semaine dernière.

Eloïse et Thierry ont réalisé leur formation FSSSCT.

Dorénavant Thierry gèrera les formations syndicales de la CE.

Les achats sur le site "Declercq" (prestataire du service) n'ont pas pu être réalisés selon nos besoins car le catalogue a été réduit à pas grand-chose...

Les dates prévisionnelles de CE 2024 ont été définies : 9 janvier, 8 février, 19 mars, 4 avril, 13 mai, 11 juin, 13 septembre, 8 octobre, 7 novembre, 10 décembre.

Mathieu G se charge d'envoyer un mail aux chefs de centre/service concernés pour prévenir de ces dates.

Pour l'année 2024, le renouvellement de décharges syndicales pour l'activité du syndicat a été décidé de la manière suivante : Eloïse 15%, Linda 20 %, Arnaud 10%, Mathieu 33%. Pour cela, les 20 jours D'ASA 16 seront d'abord décomptés.

Conseil médical :

Le 30 novembre, Thomas a accompagné un agent au conseil médical. Un avis favorable unanime d'imputabilité au service a été rendu en faveur de l'agent. De plus, les médecins du centre de gestion ont mentionné la phrase suivante sur leur PV : « imputable au service compte tenu du contexte anormal de l'exercice du pouvoir hiérarchique ».

Conseil discipline :

Nous notons que les avis des conseils de discipline ne sont pas suivis par l'autorité. Ils sont tous revus à la hausse (sauf révocation, car il n'y a pas plus élevé).

CATSIS :

Le 15 novembre, Thierry y a siégé. Nous avons depuis cet été un siège non pourvu, pour lequel le service n'a pas fait le nécessaire pour son remplacement. Cela fait obstacle à ce qu'un représentant CGT puisse être présent au CA !
A l'odJ (dossiers déjà vu au CST), uniquement l'habillement.

Réunion Budget :

Le 13 novembre, Sandra, Gwladys, Sébastien et Thomas ont eu une présentation sur les règles budgétaires par la nouvelle cheffe de groupement finance. Séance intéressante, à reproduire, car permet de mieux comprendre la mécanique comptable et les contraintes financières.

Temps travail :

Pour les SPP, un avis défavorable unanime des OS a été rendu à 2 CST. Suite à cela, un préavis de grève avait été déposé pour le 24 novembre. Une réunion de négociation s'est tenue le 20 novembre à le Havre-sud avec le directeur. Nous avons obtenu certaines avancées notamment la réduction de gardes et des dégressivités pour tous à partir de 45 ans (voir documents diffusés et mail envoyé aux syndiqués). Nous avons également évoqué les PATS et obtenu l'engagement du directeur de revoir le RIFSEEP au 1^{er} semestre 2024, en intégrant des paliers supplémentaires en lien avec l'ancienneté. C'est pour ces raisons que nous avons levé le préavis de grève. Nous sommes dans l'attente, d'une part, du document écrit modifié pour que nous puissions le finaliser conjointement, d'autre part de nouvelles dates d'instances.

Points PATS :

Du mal-être au travail et des problématiques nous sont encore remontés.

Des réunions d'informations ont été faites au Havre, à la direction et à Tourville, sur le temps de travail. D'autres sont à venir.

FSSSCT :

Prochaine séance le 21 décembre, avec un ordre du jour conséquent. 5 anatechs (analyse d'accident) et analyses de situation hygiène et sécurité, mise en place des gardes à Grand-Quevilly, un point sur la CeSO (Cellule Signalement et Orientation des violences, discriminations et harcèlements), un point sur les heures de formation des spécialités, les lances diphasiques, les règles d'utilisation des ARI, et les VAS (Véhicules d'Appui et de Soutien).

Canteleu :

Il a été annoncé l'arrivée d'un 2eme VSAV, avec des effectifs réduits à 9 (7+2). De plus, le travail en lien avec la couverture du secteur Deville n'est visiblement pas avancé (un véritable travail au CIS, préliminaire à toute chose, a été acté en instance par le syndicat). L'inquiétude des agents se fait ressentir. Le directeur a prévu de rencontrer la municipalité de Canteleu ce vendredi et les agents souhaitent être entendus sur l'avenir du CIS, de ses missions de service public et les conditions de travail...

Après contact avec le directeur, il nous confirme qu'il échangera avec les agents du centre à l'issue de la réunion avec la maire de Canteleu. Nous appelons les agents, y compris de repos, à venir participer à cet échange pour exprimer leurs inquiétudes. Sébastien R sera présent.

CA :

Le 4 décembre a eu lieu un Conseil d'Administration avec des rapports sur les finances et qui a, entre-autres, validé la prime exceptionnelle qui sera versée en janvier.

Restauration :

Un rapport du CA, comme l'an dernier, a actualisé à la hausse le tarif de la restauration (+4,9%). Nous avons pourtant demandé, lorsque nous avons obtenu la hausse du titre-restaurant l'an dernier, de discuter également de la restauration collective. Nous allons (re) faire un courrier pour demander une diminution des tarifs des cantines.

Gambetta :

Le chef de centre souhaite imposer à tous les agents, les G12 du samedi, contrairement au choix possible évoqué par le directeur. Thomas est en lien avec la chefferie pour qu'un consensus accepté par les agents soit défini et que les règles de planifications spécifiques au CIS soient revues.

Date de la prochaine CE : 9 janvier 2024

Thomas a rédigé ce Procès-Verbal.